

VERMEX

VERMEX est constitué de paillettes de vermiculite calibrée et exfoliée par traitement thermique.

La vermiculite est un minerai naturel de la famille des micas.

Domaine d'emploi

VERMEX est utilisé comme :

- granulat pour la réalisation de bétons ou mortiers légers destinés notamment à la remise à niveau d'anciens planchers,
- isolant thermique en vrac à déverser destiné à la réalisation de planchers sur lambourdes conformes au DTU 51.3.

Constituants

VERMEX	
Vermiculite exfoliée	Paillette minérale de couleur beige de la famille des micas

Conditionnement

VERMEX	
Marquage	Chaque sac est marqué d'un code assurant la traçabilité du lot de production et étiqueté CE
Conditionnement	Sacs de 100 litres Palette de 33 sacs filmée non gerbable
Stockage	Sur support plan à l'abri des intempéries

Caractéristiques - Marquage CE

VERMEX est conforme aux normes :

- NF EN 13055-1 « Granulats légers pour bétons et mortiers »
- NF EN 14317-1 « Produits d'isolation thermique à base de vermiculite exfoliée formés en place ».

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Forme des grains	Paillettes	EN 13055-1:2002
Tailles des grains (passant exprimé en % pondéral)	11 mm - 100 4 mm - ≤ 90 3 mm - ≤ 85 2 mm - ≤ 55 1 mm - ≤ 15	
Masse volumique apparente des grains	100 kg/m³	
Réaction au feu	A1	
Emissions de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Note 1	EN 14317-1:2004
Résistance thermique	0,068 W/(m.K)	
Conductivité thermique	100 kg/m³	
Masse volumique en vrac	1/5	
Tailles des granulats	oui	
Durabilité de la réaction au feu en cas de vieillissement/dégradation	oui	
Durabilité de la résistance thermique en cas de vieillissement/dégradation	oui	
Durabilité de la résistance à la compression en cas de vieillissement/dégradation	oui	

Note 1 : ce produit ne contient pas d'amiante.

Les produits isolants thermiques ne doivent pas dégager de substances dangereuses réglementées dépassant les niveaux maximums autorisés spécifiés dans les réglementations européennes ou nationales. Des méthodes d'essai européennes sont en cours d'élaboration.

Caractéristiques (hors marquage CE)

Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A +
----------------------------------------------------------------	------------

Mise en œuvre

- **Granulat pour béton léger de remise à niveau de plancher :**

Des cales en bois, déterminant le niveau à atteindre par le béton léger, sont disposées sur le support.

VERMEX est ensuite mélangé à du ciment et de l'eau **en bétonnière** selon le dosage ci-dessous :

	Béton de VERMEX	
	Pour 1 m ³ de béton	Equivalence pour un sac
VERMEX	14 à 15 sacs	1 sac
Ciment	CEM II A/32,5 ou 42,5 CEM II B/32,5 ou 42,5 CEM I 42,5	250 – 300 kg 20 kg
Eau	400 – 450 litres	25 à 30 litres
Superficie moyenne	100 m ² de dalle d'épaisseur 1 cm	~ 7 m ² de dalle d'épaisseur 1 cm

Le béton de VERMEX présente les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques du Béton de VERMEX	Performances	Référentiel d'essai
Masse volumique apparente du béton durci	350 - 400 kg/m³	EN 1602
Conductivité thermique	0,24 W/(m.K)	EN 12667
Résistance à la compression à 28 jours	0,4 MPa	EN 13892-2
Réaction au feu du béton durci	A1	Arrêté du 21 novembre 2002 *

* Classement A1 conventionnel, sans essai préalable, de par la nature du matériau (selon décision 96/603/CE modifiée par la décision 2000/605/CE et reprise dans l'annexe 3 de l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement)

Le béton de **VERMEX** est déversé sur le support dans l'espace délimité par les cales. Il est ensuite tiré à la règle. Les cales sont retirées et l'espace libéré est rebouché à l'aide du béton de **VERMEX**.

Nota : dans le cas de plancher bois, un film polyéthylène de 200 µm est préalablement disposé sur le support, à recouvrements de 15 cm scotchés.

Le béton léger doit être recouvert préalablement par un mortier de scellement ou une chape avant de recevoir le revêtement de sol associé. Les dispositions à respecter sont les suivantes :

Nature du revêtement	Support recevant le béton de VERMEX	
	Maçonnerie	Bois
Carrelage scellé (DTU 52.1)	Pose directe du mortier de scellement sur le béton léger après 48h minimum	Pose d'une chape de répartition armée d'un treillis (maille maximale 50mm x 50mm, > 650 g/m ²) après 48h minimum, puis pose du mortier de scellement
Revêtement collé ou posé flottant	Après 24h maximum, exécuter une chape de répartition (épaisseur ≥ 4 cm), conforme au DTU 26.2	Après 24h, réaliser une chape de d'épaisseur ≥ 4 cm selon le DTU 26.2, armée d'un treillis (maille maximale 50mm x 50mm, > 650 g/m ²)

- **Isolant thermique pour plancher sur lambourdes conforme au DTU 51.3 :**

VERMEX est déversé manuellement entre les lambourdes, de hauteur égale à l'épaisseur de **VERMEX** à mettre en œuvre et fixées au plancher existant. Après déversement, l'épaisseur est égalisée à l'aide d'une règle.

Résistance thermique (en m ² .K/W)	Epaisseur (en cm)	Masse surfacique (en kg/m ²)	Nombre de sac pour 10 m ²
1,45	10	9	10
2,90	20	19	20
4,50	30	28	30

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit **VERMEX** n'est pas classé dangereux selon la réglementation CLP.

Cependant il est générateur de poussières. Veuillez vous référer aux valeurs d'exposition professionnelles locales et protéger les utilisateurs en conséquence (masque à filtre P1 recommandé).

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet inerte - réemploi ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI - décharge classe III).

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du repère de fabrication : AA / N / JJJ

Année / équipe de production / jour calendaire

Système de Management intégré QSE :

VERMEX est fabriqué et contrôlé sous un système de management intégré **Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) et Santé-Sécurité (OHSAS 18001) certifié.**